

# Eleto®

## Fongicide contre le mildiou de la vigne et de la pomme de terre.

### Description du produit en bref

Fongicide de protection avec action curative contre le mildiou de la vigne et de la pomme de terre.

### Matières actives

180 g/l Diméthomorphe 180 g/l Zoxamide

### Formulation

Suspension concentrée (SC)

### Trademark

Stähler Suisse SA

### Numéro d'homologation

W-7205

### Mode d'action

Le **Zoxamide** appartient au groupe des benzamides et est un fongicide de contact. Le Zoxamide s'associe très fortement à la cuticule des feuilles ce qui induit une très bonne résistance au lessivage. La matière active empêche le développement des nouveaux noyaux cellulaires, empêchant ainsi la germination des spores, la croissance du tube germinatif et la croissance de mycelium déjà établi. Le zoxamide a une action antisporulante car la formation de nouvelles oospores est bloquée.

Le **Diméthomorphe** appartient au groupe des dérivés des acides cinnamiques. La matière active a des propriétés translaminaires. Le diméthomorphe inhibe la formation de nouvelles parois cellulaires dans les myceliums en croissance.

### Utilisation Grandes cultures

#### Pommes de terre (plantons et consommation)

Dosage : 1.0 l/ha contre le mildiou de la pomme de terre. Premier traitement à partir de la fermeture des

rangs (BBCH 31). Maximum 5 traitements par an avec un intervalle de 7 à 14 jours. Délai d'attente : 3 semaines, pommes de terre primeurs 2 semaines.

### Utilisation Viticulture

#### Vigne

Dosage : 0.065% (correspond à 1.0 l/ha avec une bouillie de référence de 1'600 l/ha) contre le mildiou de la vigne. Premier traitement à partir du stade 9-feuilles de la vigne. Dernier traitement mi-août. Maximum 3 traitements avec un intervalle de 10 à 14 jours.

### Restrictions

SPE 3 : Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Pour protéger des conséquences liées au ruissellement, respecter une zone tampon enherbée sur toute la surface de 6 m par rapport aux eaux de surface. La réduction de la zone liée à la dérive et les dérogations sont fixées dans les instructions de l'OFAG. Travaux successifs : porter des gants de protection + une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit. Préparation de la bouillie : Porter des gants de protection. Application de la bouillie : Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. SPa 1: Pour éviter le développement de résistances, 5 traitements dans les pommes de terre et 3 traitements dans les vignes au maximum par culture et par année avec des produits du groupe de matières actives FRAC H5 (Carboxylic acid

amides, CAA) ou FRAC B3 (benzamides and thiazole carboxamides, p. ex. zoxamide).

### Miscibilité

En viticulture, Eleto est miscible avec nos fongicides Armicarb, Avatar, Bordeaux S, Cyflamid, Cupric Flow, Frupica SC, Kocide 2000, Soufralo, Talendo et Oxycuivre 35. Il est miscible avec nos acaricides, les produits de la gamme Goëmar et l'engrais liquide S. Ne pas mélanger avec Alial 80 WG. En cultures de pommes de terre, Eleto est miscible avec Amistar et Slick. Se référer aux instructions d'emploi des produits à associer !

### Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

### Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 4 heures après le traitement.

### Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire

même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

### Mention d'avertissement

ATTENTION

### Phrases H

**H317** Peut provoquer une allergie cutanée. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Phrases EUH

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Phrases P

**P102** À conserver hors de portée des enfants.  
**P261** Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.  
**P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**P273** Éviter le rejet dans l'environnement.  
**P321** Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).  
**P363** Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
**P501** Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.  
**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS09



GHS07

### En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

**Emballage**

10 04 06 Emballage simple à 1 l

10 04 06 Carton à 10 x 1 l

**Emballage**

10 04 05 Emballage simple à 5 l

10 04 05 Carton à 4 x 5 l

**Contact**

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>